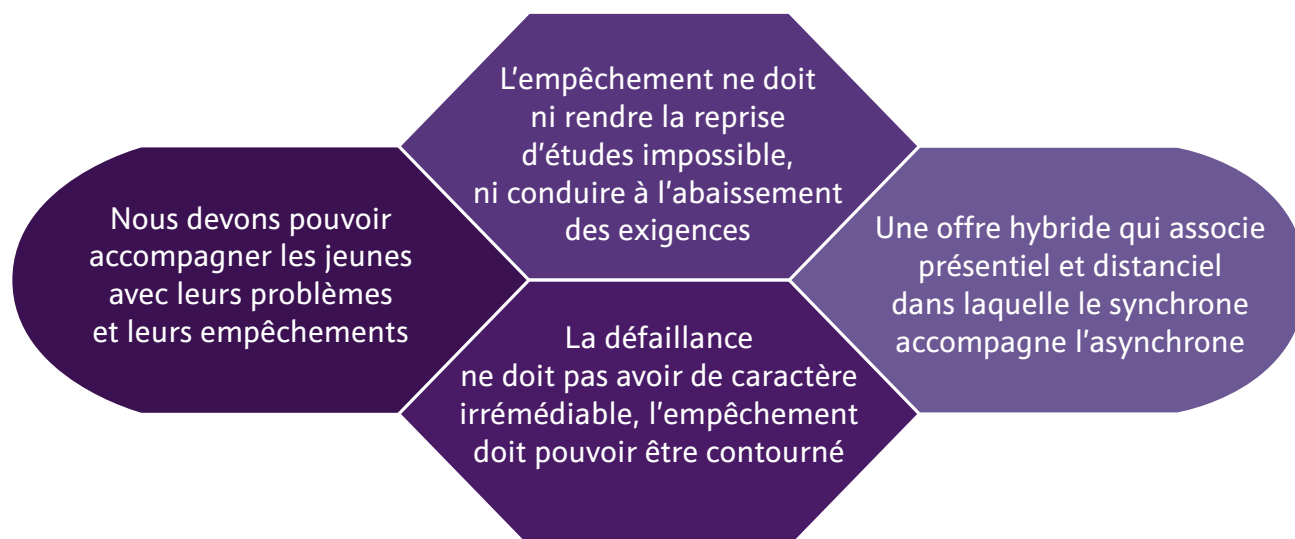


LE PROJET



Nous essayons de construire avec chacun des jeunes décrocheur-raccrocheur accueilli au microlycée un parcours prenant en compte les contraintes, les difficultés, la part de chaos inévitable auquel sont souvent soumis ceux qui reviennent en formation après une interruption de scolarité. Nous déployons d'immenses efforts pour surmonter les obstacles, et nous obtenons des résultats, mais l'offre faite jusqu'alors par le microlycée butte parfois sur une impossibilité réelle à installer une scolarité effective et exigeante.

L'expérience du microlycée « à distance », liée à celle des « parcours combinés » mis en œuvre ces dernières années, met en évidence des pistes d'amélioration de l'offre dans des directions encore insuffisamment explorées.

- Nous devons accompagner des jeunes « raccrocheurs » soumis à un chaos de vie caractérisant souvent le parcours personnel, créant des conditions d'existence parfois très difficiles qu'il convient de prendre en compte.
- Nous accueillons les jeunes « avec » leurs empêchements, et ces derniers ne doivent ni rendre la reprise d'études impossible, ni conduire à l'abaissement des exigences de leur formation.
- La contrainte nouvelle du contrôle continu place au premier plan l'exigence d'un engagement régulier dans la durée qui doit pouvoir être constaté même dans des parcours caractérisés par la précarité et l'instabilité.
- L'offre de formation du microlycée doit être disponible « quoi qu'il arrive », elle doit être le moins possible perturbée par la survenue d'une crise telle que celle découlant de la pandémie actuelle.

Nous proposons la mise en place d'une offre de formation hybride qui associe présentiel et distanciel, dans laquelle « le synchrone » accompagne « l'asynchrone », et non l'inverse, articulant trois composantes :

- Au cœur, une composante asynchrone qui propose tous les apprentissages essentiels au travers d'activités réalisables à distance, en autonomie ou en présence et avec l'aide d'un professeur.

- Une offre élargie d'accueil en travail encadré au microlycée permettant aux jeunes de bénéficier de l'aide d'un membre de l'équipe pour réaliser les travaux prescrits en « asynchrone » sur de nombreuses plages horaires.
- Un programme de regroupements « synchrones » destinés à aider et répondre aux questions des jeunes, à synthétiser et valider les contenus de la formation, à renforcer et à compléter l'offre asynchrone.

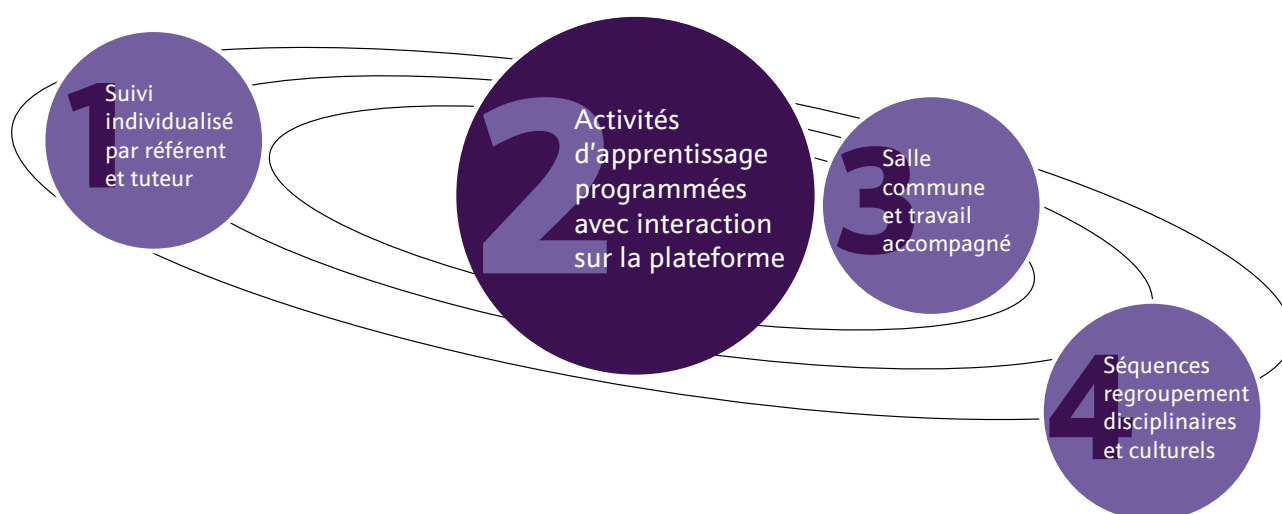
Il ne s'agit en aucun cas de réduire l'accueil en « présentiel » au microlycée. L'accueil en « présentiel » reste dans la plupart des cas une condition essentielle de réalisation du parcours au microlycée. Les modalités de ce « présentiel », constitué aujourd'hui de « cours » et d'un accueil périphérique en salle commune, évoluent pour être constituées de « regroupements » dédiés aux disciplines qui sont d'une durée réduite, et d'une offre élargie d'accueil en salle commune pour un travail encadré

Dans cette nouvelle configuration, l'effectivité d'une scolarité, est conditionnée :

- Au maintien impératif du contact dans le cadre de la relation privilégiée avec le tuteur et le référent.
- À la réalisation des activités journalières proposées sur la plateforme.
- À une participation aux regroupements synchrones dans des conditions adaptées aux contraintes de chacun.
- À la participation aux temps dédiés à l'évaluation, à la préparation aux épreuves et aux rencontres de tutorat.

Les regroupements peuvent être organisés en classe virtuelle en cas d'impossibilité de se réunir au lycée. Les évaluations, la préparation aux épreuves, les rencontres de tutorat, peuvent être organisées à distance en fonction des contraintes individuelles le cas échéant.

LE DISPOSITIF



- **Suivi individualisé par référent et tuteur.** Un suivi intense est assuré conjointement par le référent et le tuteur qui accompagnent le jeune dans l'organisation et l'articulation des composantes de la formation, dans les modalités et le rythme de travail, dans le parcours et les évolutions, dans le projet personnel et les choix à opérer.
- **Activités d'apprentissage programmées avec interaction sur la plateforme.** Des activités sont prévues chaque semaine et mises à disposition sur la plateforme sous un format commun à toutes les disciplines. Une production est à réaliser et à déposer conformément à un programme défini, une ou deux disciplines étant concernées chaque jour. Le temps de travail est, selon le parcours, la discipline et la période, compris entre 30 minutes et 2 heures. Tous les contenus essentiels sont abordés dans ces activités. Un retour des professeurs est assuré sur la plateforme avec les commentaires et les conseils utiles aux progrès. Une scolarité peut être envisagée au travers de ces activités et de temps de travail encadré si c'est nécessaire pour un jeune. Le programme peut être adapté

en fonction des besoins particuliers. Le temps « asynchrone » est inscrit dans le service des enseignants (préparation des supports, mise en ligne, interaction sur plateforme, rendez-vous d'aide à la demande).

– **Salle commune et travail accompagné.** Un encadrement au microlycée est proposé pour ces activités, qui peuvent ainsi être réalisées en autonomie ou avec de l'aide. L'encadrement au microlycée est assuré par un professeur intervenant sur un spectre large de disciplines, disponible à cet effet entre 9 heures et 12 heures du lundi au vendredi, entre 14 heures et 17 heures du lundi au jeudi, de 18 heures à 20 heures le mardi et le jeudi. Au microlycée comme en autonomie, le travail est réalisé sur la plateforme et les productions doivent être déposées une fois réalisées. Un temps hebdomadaire compris entre 3 heures et 6 heures de travail au microlycée en travail accompagné est conseillé pour faciliter le déroulement du parcours de formation.

– **Séquences regroupement disciplinaires et culturels.** Un regroupement est programmé en présentiel chaque semaine pour chacun des enseignements. Le temps de chaque regroupement est compris entre une heure et deux heures par semaine. Les séquences permettent de préciser ou d'expliquer, de synthétiser ou contextualiser, de valider ou corriger, de compléter ou enrichir. Elles permettent aux questions de trouver des réponses, à des échanges ou à des débats d'être organisés. Les activités programmées y sont commentées, voire réalisées en travail dirigé. Ce sont des temps privilégiés pour travailler avec les jeunes sur les compétences orales. Les modalités de ces temps sont adaptées pour des travaux pratiques en sciences expérimentales et en technologie, pour des points d'étape dans les activités de projets, pour la préparation du Grand Oral et du Chef-d'Œuvre. Ces regroupements peuvent être organisés en classe virtuelle en cas d'impossibilité matérielle de réunion au microlycée.

Les enseignements généraux de la voie professionnelle sont hybridés. Les enseignements professionnels conservent une part de « présentiel synchrone » importante auquel la participation des jeunes est indispensable. La co-intervention dans la voie professionnelle et en enseignement technologique en langue vivante prend une forme adaptée dans le cadre des activités asynchrones et des regroupements. ■